

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	9	9

Séance du 17 mars

L'an deux mil vingt-trois, le 17 mars

Convocation
10/03/2023
Date d'affichage
10/03/2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCECAO – W. COLAS – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME

Absent excusé : P. BARDEL

Absent : C. BLARDAT-KATOUI – P. LAMY-BOYET – A. DEGUY

Secrétaire : S. GREMY

SUBVENTION A L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DE BUSSY EN OTHE

L'amicale des sapeurs pompiers volontaires de Bussy-en-Othe a payé une facture concernant des attributs pour leurs tenues de cérémonie d'un montant de 200.90 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

. de VERSER une subvention de 200,90 € à l'amicale des sapeurs pompiers volontaires de Bussy-en-Othe.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER

